

Séance du Conseil Municipal du 28 octobre 2009

Tous les Conseillers présents sauf Guylaine DESMARIS et Isabelle PONCET, excusées

Approbation du compte-rendu de la séance précédente.

Urbanisme

SCOT - Le Maire présente le plan « Etat zéro » établi par le syndicat B.B.R. et validé avec la commission urbanisme/aménagement/environnement local ; il est approuvé par le conseil municipal.

Antenne SFR (Col de France) - L'alimentation électrique de l'antenne n'est pas encore réalisée car il a bien été précisé que la ligne doit passer en souterrain depuis le réseau existant : ERDF étudie le tracé de cette ligne.

Natura 2000

Cette procédure était portée par l'A.T.R., structure associative dissoute en juillet dernier. En sommeil depuis cette date, elle doit désormais être portée par une collectivité ou un EPCI. Un comité de pilotage a été convoqué par le Préfet le 12 novembre à Drom, qui devra choisir une nouvelle structure porteuse et un président. Le S.I.A.E du Suran et le syndicat mixte CAP3B sont tous deux candidats pour ce portage.

Orientations 2010

Sécurité - Un **piéd de sirène** pourrait être installé et permettrait au SDIS d'appeler directement les pompiers ; une ligne téléphonique est nécessaire. Il est aussi envisagé l'installation d'un **défibrillateur** subventionné à 50% par la réserve parlementaire M^{me} GOY-CHAVENT, sénateur.

Pour assurer la **défense incendie** de la commune, la reprise de la conduite d'alimentation est nécessaire, du village depuis la conduite syndicale (route des Dolines, RD 81c : diamètre 100 ou 125 au lieu de 80) ce qui entraînerait un surcoût à la charge de la commune (estimé sommairement à 20 000 €) : une demande est en cours auprès du syndicat, encouragée par la Lyonnaise des Eaux.

Cœur de village - L'aménagement du centre du village ne peut se réaliser avant les travaux sur la conduite d'eau. La réfection de cette conduite (rue de la Fruitière) peut être espérée pour 2011.

Cimetière - Un jardin du souvenir devra être étudié pour recueillir les cendres des personnes qui ne souhaitent pas de concession.

Bâtiment mairie/école - Suite au changement de la cuve de fuel, il pourrait être aménagé un local de rangement : une estimation financière est à réaliser avant décision.

Document d'urbanisme - L'intervention du syndicat mixte B.B.R. est souhaité lors d'une prochaine réunion pour une explication sur le SCOT et ses incidences locales.

QUESTIONS DIVERSES

Bibliothèque municipale - Les travaux d'aménagement sont terminés et une animation est organisée le 7 décembre en présence de Christophe Fléchon, écrivain avec la participation de la commune à l'opération Premières Pages.

Carrière - Un courrier a été adressé à M. RABIER afin d'obtenir des précisions sur son projet. Le maire a rencontré le bureau d'études chargé d'établir le dossier de demande d'extension : une partie des études de pourra pas démarrer avant le printemps et l'exploitation se réaliserait suivant un phasage d'Est en Ouest. Les élus souhaitent des garanties sur les modalités de l'exploitation et le trafic des camions.

Ecole - M. Paul Branchy est le nouveau D.D.E.N.

Syndicat du Suran - Les communes de Hautecourt-Romanèche et Treffort-Cuisiat souhaitent adhérer au projet de contrat de rivière, une partie de leurs territoires étant dans le bassin versant. Le 16 mars 2009, le comité syndical du syndicat intercommunal d'aménagement et d'entretien du Suran s'est prononcé en faveur de l'adhésion de ces deux communes. Le Conseil municipal approuve l'adhésion des communes de Hautecourt-Romanèche et Treffort-Cuisiat à ce syndicat.

Sapeurs-Pompiers - Une demande pour intégrer le corps de Sapeurs-Pompiers a été déposée par Manuel GUELHO, déjà caporal au Centre de Secours du Suran.

Bois Energie - Monsieur Christian BONNET, fournisseur actuel de bois déchiqueté, cesse cette activité et a cédé sa clientèle à l'Entreprise Bois Energie à Ambérieu en Bugey. Un devis sera demandé à ce fournisseur.

Finances - En prévision des réformes sur les collectivités locales et la taxe professionnelles, le Conseil Général de l'Ain a dû apurer son Fonds Département de péréquation de la Taxe Professionnelle : la commune recevra ainsi une dotation supplémentaire de 11 866 €.

Mobilier - Lors d'une opération de réparation / maintenance, il a été constaté que la cuisinière de la salle des fêtes était défectueuse : il a été procédé à son changement pour un montant de 2 980 € H.T. ; le conseil approuve cette opération.

Voirie - La commission détaille le programme des travaux souhaités, transmis à la C.C.T.E.R.

Syndicat d'électricité – Il est projeté d'équiper toutes les communes en fibre optique.

Eau – Il a été constaté que l'eau était parfois trouble ; des problèmes inhabituels de fer et de manganèse ont été relevés. Le niveau de la nappe est très bas, sa température a varié et elle a beaucoup été sollicitée en septembre. Une augmentation du prix de l'eau est programmée par le syndicat.

Prochaine réunion : début janvier sauf si question importante à débattre en fin d'année.